

Gouvernement du Québec Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Le ministre responsable de la région de la Montérégie Le député de la circonscription de Châteauguay

Québec, le 29 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Cabinet du leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires, 1er étage, bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 octobre 2015, le député de La Peltrie, M. Éric Caire, déposait au feuilleton des questions concernant des projets informatiques en cours au gouvernement du Québec. Huit de ces questions concernaient des organismes sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. La présente vise donc à fournir des éléments de réponse à ces questions.

Question 1:

Le projet d'Archivage et refontes d'applications de faible envergure devait se terminer le 31 mars 2014. Le projet n'ayant pas avancé depuis, le tableau de bord en ressources informationnelles indique une nouvelle date de fin révisée au 31 mars 2016.

On peut lire que « L'organisme a indiqué que le projet progresse comme prévu. » L'indicateur d'échéancier indique une variation de 0% et un voyant vert. Le pourcentage d'avancement global du projet est de 15%. Est-ce que le ministre peut nous faire un vrai portrait du projet depuis son lancement le 1er septembre 2013?

Réponse:

Au 31 août 2015, l'avancement budgétaire des travaux est de 21 %. La date de fin prévue et approuvée par les autorités est le 31 mars 2016.

Question 2:

La mise en place d'un outil de gestion automatisée et d'un processus de déploiement des correctifs de sécurité des postes de travail devait se mettre en place le 31 mars 2015. En date d'aujourd'hui, le projet n'est pas terminé avec une nouvelle date de fin révisée, le 31 décembre 2015.

L'indicateur de coût indique une variation de 4,10%. Un dépassement des coûts est donc à prévoir. Le ministre peut-il nous donner une idée de la hauteur du dépassement de coût pour ce projet?

Réponse:

Les travaux se sont terminés le 31 juillet 2015 au coût total de 122 600 \$.

Question 3:

Les correctifs de sécurité des postes de travail que doit apporter la Société d'habitation du Québec devaient se terminer le 31 mars 2015. La date de fin révisée a été modifiée au 31 décembre 2015.

Pourtant, l'indicateur d'échéancier indique une variation de 0 %. L'indicateur de coût indique une variation de 4,1 %. Il n'y a aucune explication de l'organisme. Est-ce que le ministre peut nous donner l'heure juste sur ce projet informatique?

Réponse:

Comme mentionné dans la réponse à la question 2, ces travaux se sont terminés le 31 juillet 2015 au coût total de 122 600 \$.

Question 4:

La migration des bases de données à la version 11G de la Société d'habitation du Québec devait être complétée le 30 septembre 2014. Le 13 mai 2015, le projet n'était pas terminé et l'indicateur de coût indiquait une variable de 9,3 % sans explication de l'organisme.

Le 29 septembre, le projet est complété, mais la date de fin réelle est la même que la date de fin révisée, soit le 20 septembre 2014. L'organisme mentionne que « les dépassements au niveau du coût des licences et acquisitions ainsi qu'au niveau des efforts et coûts en ressources externes ont été nécessaires pour compléter le projet. » Le ministre peut-il nous expliquer la mauvaise évaluation des besoins du projet et la date réelle de fin du projet?

Réponse:

Le projet s'est terminé comme prévu le 30 septembre 2014. Les coûts estimés des licences et les besoins des ressources ont été évalués en 2011. Depuis ce temps, le marché a évolué, expliquant un dépassement de coût de l'ordre de 9,3 %.

Question 5:

Le projet «offre client mobile et salles de réunion devait être complété le 31 décembre 2014. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 décembre 2015.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

Réponse:

Le projet est directement relié au projet « Rehaussement de l'infrastructure des postes de travail (RIP) » qui a été reporté. Ce qui a forcé le report du projet OCM sans impact sur le budget et la portée.

Question 6:

Le rehaussement de l'infrastructure des postes de travail devait être complété le 31 décembre 2014. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 décembre 2015.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

Réponse:

L'échéancier a dû être révisé suite aux négociations avec le fournisseur. La date de fin révisée est le 31 décembre 2015.

Question 7:

Le rehaussement des infrastructures de développement devait être complété le 31 mars 2015. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 juillet 2015. L'indicateur d'échéancier indique une variable de 0% et un voyant vert.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

Réponse:

Le projet s'est terminé en juillet 2015 suite à un nouveau choix technologique. Cela n'a pas eu d'impact sur le budget.

Question 8:

La révision de l'impression des rapports produits avec la plate-forme centrale devait être complétée le 31 mars 2015. En septembre 2015, le projet n'est pas terminé et la nouvelle date de fin révisée est le 31 mars 2016. L'indicateur d'échéancier indique une variable de 0% et un voyant vert.

L'organisme n'apporte aucune explication sur le dépassement des délais. Est-ce que le ministre peut nous donner l'explication qui devrait se retrouver sur le tableau de bord en ressources informationnelles?

Réponse:

L'indicateur d'échéancier indique 0% de variation car la date de fin révisée du 31 mars 2016 a été approuvée par les autorités. Le nouvel échéancier s'explique par une modification de la portée attribuable au fait que le projet couvre maintenant la plateforme Oracle en plus de la plate-forme centrale initialement prévue.

Recevez, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,

PERRE MOREAU